

*Question présentée par la députée :  
M<sup>me</sup> Delphine Klopfenstein Broggin*

*Date de dépôt : 13 décembre 2018*

## **Question écrite urgente**

### **Voyages en avion financés par l'Etat de Genève**

Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'aviation est responsable de 10% des émissions de gaz à effet de serre (GES) en Suisse, un chiffre élevé en comparaison européenne et internationale. Ceci s'explique notamment par le fait que les Suisses prennent deux fois plus l'avion que leurs voisins européens.

Les perspectives sont inquiétantes : l'aviation est l'une des sources d'émission de GES se développant le plus rapidement. En Suisse, les émissions liées à ce secteur ont ainsi augmenté de plus de 70% depuis 1990. Et selon les projections de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), d'ici 2020, les émissions globales provenant du trafic aérien devraient être 70% plus élevées qu'en 2005<sup>1</sup>.

A Genève, selon la Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de la population et de l'environnement (CARPE), les émissions de CO<sub>2</sub> dues aux avions ont augmenté de 96% entre 2000 et 2014. Les efforts de réduction de la consommation d'énergies fossiles du canton sont ainsi réduits à néant par l'activité de l'aéroport.

La population doit par ailleurs subir pollution de l'air et bruit, une nuisance dont on parle peu, mais très sournoise : elle accroît les risques cardiovasculaires et perturbe le sommeil et la capacité d'apprentissage des enfants<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> <https://www.rts.ch/info/suisse/10038442-l-aviation-est-a-l-origine-de-10-des-gaz-a-effet-de-serre-emis-par-la-suisse.html>

<sup>2</sup> <https://www.24heures.ch/suisse/aviation-epinglee-nuisances-geneve/story/17059153>

Vu l'impact immense des avions sur la santé de la population et celle du climat, des élu-e-s et des institutions prennent les devants pour tenter d'infléchir la courbe exponentielle que dessine le trafic aérien. La municipalité du Mont-sur-Lausanne a choisi de ne plus financer les voyages en avion de ses élèves<sup>3</sup>. A Bâle, le conseil des étudiant-e-s de l'université a récemment invité le rectorat à interdire aux employé-e-s de voler pour des trajets de moins de 1000 km, moyennant des exceptions. A Zurich, la direction de l'EFPZ a demandé à chacun de ses départements de se fixer des objectifs contraignants de réduction de voyages en avion pour les années 2019-2025, accompagnés des mesures pour les concrétiser. Selon des projections récentes, les 13 000 employé-e-s de cette institution volent, chaque année, 5000 fois autour du monde !<sup>4</sup>

A Genève aussi, l'Etat finance des vols en avion, que ce soit ceux de son personnel ou des élèves qui font un voyage à l'étranger. Vu l'urgence climatique, les Verts genevois sont déterminés à encourager les autorités cantonales à réduire ces vols. Mes questions au Conseil d'Etat, que je remercie d'avance pour ses réponses, sont donc les suivantes :

- 1. En 2017, combien d'élèves du canton de Genève ont pris l'avion pour leurs voyages d'études, payés par le DIP ? Quelles étaient les dix destinations principales ?***
- 2. En 2017, combien d'employé-e-s du canton de Genève ont pris l'avion pour des motifs professionnels ? Quelles étaient les dix destinations principales ?***
- 3. En 2017, combien d'employé-e-s des établissements de droit public du canton de Genève ont pris l'avion pour des motifs professionnels ? Quelles étaient les dix destinations principales ?***
- 4. Le Conseil d'Etat a-t-il prévu d'intervenir pour réduire ces déplacements en avion et quelles mesures envisage-t-il ?***
- 5. Que pense le Conseil d'Etat du fait de mettre en place des plans contraignants de réduction de la mobilité aérienne au sein des écoles, de l'Etat et des régies publiques ?***

---

<sup>3</sup> <https://www.24heures.ch/signatures/reflexions/stop-voyages-avion-camps-scolaires/story/27471399>

<sup>4</sup> <https://www.bzbasel.ch/basel/basel-stadt/oekologischer-unsinn-uni-basel-soll-dozenten-kurzstreckenfluege-verbieten-133590983>

6. *Que pense le Conseil d'Etat du fait de légiférer pour interdire le financement public de voyages en avion à destination de villes distantes de moins de 1200 km de Genève, moyennant quelques exceptions ?*

Pour les questions 1 à 3, si la collecte de ces données s'avère trop complexe, je remercie d'avance le Conseil d'Etat de répondre pour le collègue André-Chavanne (question 1), pour feu le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (question 2) et pour les HUG (question 3).